

LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE: UN SUPERBE DÉFI POUR NOTRE VILLE!*Sommaire
Inhaltsverzeichnis*

Editorial	1
Abfall – INFO – Déchets	2
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Nouveau concours 1700	4
Conseil général	5
Generalrat	7
Votations du 27 septembre 2009	8
L'Américain football club Fribourg Cardinals	9
Entrons dans la danse à la bénédiction de Fribourg	10 11
Rénovation du Home bourgeoisial des Bonnesfontaines	13
Berne	15
A la Bibliothèque In der Bibliothek	16
Le 12 ^e Festival international d'orgue de Fribourg	17
Mémento	19 20

Les craintes liées aux changements climatiques nous obligent à nous responsabiliser toujours davantage par rapport à l'avenir de notre planète, que nous n'avons pas le droit de détruire et que nous devons léguer la plus intacte possible à nos descendants.

Les défis qui nous attendent dans ce domaine sont à la fois immenses et passionnants. Or, la politique climatique ne doit pas seulement se faire à l'échelon international ou national, mais aussi à l'échelle locale.

Notre ville peut faire beaucoup dans ce domaine. Aujourd'hui déjà, Fribourg a reçu le label Cité de l'énergie, qui est une récompense de son engagement. A l'avenir, il s'agira de développer encore davantage cet engagement. Elle vient

ainsi d'adhérer au projet «Rêve d'Avenir», qui regroupe une vingtaine de collectivités publiques françaises et romandes et qui a pour but d'atteindre, voire de dépasser les objectifs européens des «3 x 20»: d'ici à 2020, réduction de plus de 20% des émissions de CO₂, réduction de 20% des consommations d'énergie primaire et augmentation de 20% de la part des énergies renouvelables. Cet engagement implique une attitude exemplaire, visant notamment à une utilisation judicieuse des ressources énergétiques, à favoriser la réalisation de constructions durables et à poursuivre les efforts déjà entrepris dans les bâtiments communaux.

Dans les réflexions futures, il s'agira aussi de définir comment impliquer la population et l'Agenda

21 local, dont le but est de mettre en œuvre le développement durable et qui vient de créer un groupe de travail «énergie».

Pour relever avec succès ces défis, le Conseil communal a mis au concours un poste d'architecte spécialisé en énergie, dont la tâche sera essentielle pour atteindre les objectifs d'amélioration permanente de notre politique énergétique.

Jean Bourgnicht

CONCOURS**«La Bourgeoisie
de la Ville de Fribourg»**

Avec quel établissement hospitalier l'Hôpital des Bourgeois a-t-il fusionné en 1972?

Réponse jusqu'au 24 octobre 2009 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg, ou à concours1700@ville-fr.ch

257 1/10

**WETTBEWERB****«Die Bürgergemeinde
der Stadt Freiburg»**

Mit welchem Spital hat das Bürgerspital 1972 fusioniert?

Antwort bis 24. Oktober 2009 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg oder an concours1700@ville-fr.ch

Abfall - INFO - Déchets



Recycler le vieux papier et le carton

- Environ 20% des déchets que nous produisons tous les jours sont du papier et du carton. Cela représente, en ville de Fribourg, env. 120 kg par habitant et par année. Le recyclage du papier permet de réduire l'utilisation du bois, de l'eau et de l'énergie.

Pourquoi recycler papier et carton?

- Internet, les courriels et les SMS n'ont rien changé: le papier reste très présent dans notre vie. Avec le recyclage, nous économisons les ressources naturelles: le recyclage d'une tonne de papier permet de préserver 18 arbres et de réduire considérablement la pollution de l'air (-75%) et de l'eau (-35%).
- Le papier de la ville de Fribourg est emmené au Centre de tri STESA à Rosé où il est conditionné en balles d'env. 900 kg avant d'être envoyé dans diverses fabriques de papier situées en Suisse ou dans les pays voisins. Le papier-carton en mélange est employé dans la fabrication de diverses sortes de cartons ou de papiers d'emballage.

Comment recycler?

- Le papier et le carton sont ramassés en ville de Fribourg une fois par mois – selon les quartiers le 1^{er}, 2^e, 3^e ou 4^e mercredi. Au centre-ville, le ramassage a lieu tous les mercredis. Il y a également la possibilité d'emmener le vieux papier au dépôt communal des Neigles.
- Un ramassage supplémentaire (uniquement sur demande et dans des conteneurs) a lieu tous les jeudis. Les demandes doivent se faire jusqu'au mercredi 16 h au dépôt communal des Neigles, tél. 026 351 79 00.

Quelques conseils pour le recyclage du papier:

- Au bureau et à la maison: séparer le papier des autres déchets
- **A ne pas mettre** dans la collecte du papier: berlingots de lait, gobelets de yogourts, mouchoirs en papier, papier ménage, nappes, serviettes, autocollants, feuilles aluminium, autres déchets
- Ne pas laisser les emballages, le sagex ou d'autres déchets à l'intérieur du carton
- Pliez et ficelez les cartons
- Préparez le papier dans des sacs en papier ou en paquets ficelés
- Déposez les paquets devant l'immeuble le jour du ramassage, dès 6 h 45

Réduire la quantité de papier

- Recycler c'est bien – réduire les déchets c'est encore mieux. Comment peut-on réduire la quantité de papier à la source?
- utiliser le verso des feuilles comme brouillon ou feuille de dessin pour les enfants
- imprimer recto/verso si possible
- réfléchir si l'impression d'un courrier électronique, d'une page internet ou autre est nécessaire
- utiliser le plus souvent possible du papier recyclé (pour impressions, papier de toilette, mouchoirs, etc.)

Informations: www.dechets-ville-fribourg.ch



ATTENTION • Nouveaux numéros
ACHTUNG • Neue Nummern
 Dépôt communal des Neigles
 Tél. 026 351 79 00
 Fax 026 351 79 29

Recycling von Altpapier und -karton

Ca. 20% der Abfälle, welche wir täglich produzieren, bestehen aus Papier und Karton. In der Stadt Freiburg sind dies jährlich etwa 120 kg pro Person. Papierrecycling ist sinnvoll und spart Holz, Energie und Wasser.

Papier- und Kartonrecycling – warum?

Trotz Internet, E-Mails und SMS ist Papier aus unserem Alltag nicht wegzudenken. Mit dem Recycling werden natürliche Ressourcen gespart. Die Wiederverwertung einer Tonne Papier spart 18 Bäume ein, vermindert die Luftverschmutzung (-75%) sowie den Wasserverbrauch (-35%). Papier und Karton aus der Stadt Freiburg werden dem Entsorgungszentrum STESA in Rosé zugeführt, dort in 900-kg-Ballen gepresst und dann in verschiedene Papierfabriken in der Schweiz und den Nachbarländern transportiert. Die gemischten Papier- und Kartonabfälle werden zu Kartonprodukten und Verpackungspapieren verarbeitet.

Papier- und Kartonrecycling – wie?

Papier und Karton werden in der Stadt Freiburg einmal im Monat eingesammelt – je nach Quartier am 1., 2., 3. oder 4. Mittwoch. Es besteht zudem die Möglichkeit, Papier und Karton täglich im Gemeindedepot Neigles abzugeben. Eine zusätzliche Sammlung (ausschliesslich in Containern) wird jeden Donnerstag auf Anfrage durchgeführt. Anfragen müssen bis Mittwoch um 16 Uhr an das Gemeindedepot Neigles gestellt werden, Tel. 026 351 79 00.

Tipps zum Papierrecycling:

- Im Büro und im Haushalt Papier in einem separaten Behälter getrennt sammeln.
- **Gehören nicht** in die Papiersammlung: Tetrapak, Joghurtbecher, Papiertaschentücher, Haushaltspapier, Servietten, Tischtücher, Aufkleber, Aluminiumpapier, andere Abfälle
- Styropor und anderes Füllmaterial nicht im Karton belassen
- Karton falten und zusammenbinden
- Altpapier in Bündel zusammenbinden oder in Papiersäcken bereitstellen
- Altpapier am Sammeltag vor 6.45 Uhr vor dem Haus bereitstellen

Papiermenge vermindern

Recycling ist gut – Abfälle vermindern ist noch besser. Wie können wir die Papiermenge schon an der Quelle verringern?

- Rückseite der Blätter weiterverwenden – als Makulatur, für Kinderzeichnungen usw.
- Recto/Verso drucken
- E-Mails, Internetseiten, Gebrauchsanweisungen und anderes nur drucken wenn wirklich nötig
- Recyclingpapier verwenden – für Druck, Toilettenpapier, Taschentücher usw.

Informationen: www.abfall-stadt-freiburg.ch



Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a désigné M. Charles de Reyff, conseiller communal, comme représentant de la Ville de Fribourg au sein de la Commission d'aménagement régional et de mobilité de l'Agglomération (CARM);
- a désigné M. Charles de Reyff, conseiller communal, comme représentant de la Ville de Fribourg et de l'Association des communes fribourgeoise au Conseil cantonal de prévention et de sécurité;
- a désigné M. Max Jendly comme nouveau membre de la Commission culturelle, en remplacement de M^{me} Monique Romanens;
- a désigné M^{me} Agnès Carrel comme chef de bâtiment de l'école du Bourg, dès l'année scolaire 2009-2010, en remplacement de M. Daniel Egger;
- a désigné M^{me} Lucie Trinchan comme chef de bâtiment à l'école de la Vignettaz C, dès l'année scolaire 2009-2010, en remplacement de M^{me} Madeleine Blanc;
- a pris acte de la démission de la Commission des Sports de M. Elmar Schneuwly;
- a répondu au questionnaire du préfet de la Sarine en faveur de la constitution d'une Association de communes de la Sarine, à but unique, pour la réalisation des équipements régionaux, et de la constitution, en parallèle, d'un consortium regroupant l'Agglomération du Grand Fribourg, ainsi que toutes les communes du district intéressées, pour la promotion économique;
- a pris acte de la cessation du mécénat pour les maxi beaux-arts dès la fin de l'année scolaire 2008-2009, la Direction des écoles étant chargée d'analyser les solutions possibles pour la reprise de cette activité;
- a décidé le principe de la mise à disposition de la Fondation Opticum Universum d'un terrain au Guintzet, sous la forme d'un droit de superficie, pour la réalisation d'un complexe de planétarium, sous réserve de diverses conditions et de l'approbation du Conseil général;
- a répondu aux procédures de consultation concernant la Feuille officielle, le projet de concept cantonal de l'enseignement des langues et l'avant-projet de loi sur l'exercice de la prostitution;
- a ratifié les candidatures présentées par les partis et groupements politiques, en vue de leur représentation au sein du Bureau électoral, lors de la prochaine consultation populaire du 27 septembre 2009;
- a approuvé les comptes 2008 de la Caisse de prévoyance et de la Caisse au décès du personnel communal;
- a décidé l'ouverture d'une classe primaire supplémentaire à charge de la Ville à l'école de l'Auge, partie alémanique;
- a autorisé l'installation d'un ascenseur d'escalier à plate-forme, pour personnes à mobilité réduite, à l'école du Jura B, pour un montant de Fr. 65 000.-;
- a approuvé la proposition d'attribuer une concession de taxi à M. Patrice Rigolet, dès le 1^{er} juillet et pour le solde de l'année 2009;
- a décidé d'attribuer au bureau lauréat Bakker et Blanc un mandat d'étude d'un Plan d'aménagement de détail jusqu'à sa légalisation, portant sur le site des Arsenaux;

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- ernennt Gemeinderat Charles de Reyff zum Vertreter der Stadt Freiburg in der Kommission für regionale Raumplanung und Mobilität der Agglomeration (KRRM);
- ernennt Gemeinderat Charles de Reyff zum Vertreter der Stadt Freiburg und des Freiburger Gemeindeverbandes im kantonalen Rat für Prävention und Sicherheit;
- ernennt Max Jendly als Nachfolger von Monique Romanens zum neuen Mitglied der Kulturkommission;
- ernennt Agnès Carrel als Nachfolgerin von Daniel Egger zur Gebäudechefin der Burgschule ab Schuljahr 2009-2010;
- ernennt Lucie Trinchan als Nachfolgerin von Madeleine Blanc zur Gebäudechefin der Schule Vignettaz C ab Schuljahr 2009-2010;
- nimmt den Rücktritt von Elmar Schneuwly aus der Sportkommission zur Kenntnis;
- beantwortet den Fragebogen des Oberamtmanns des Saanebezirks über die Bildung eines Gemeindeverbandes des Saanebezirks mit dem einzigen Zweck, regionale Einrichtungen zu schaffen, und parallel dazu die Bildung eines Konsortiums für Wirtschaftsförderung, das die Agglomeration Gross-Freiburg und alle interessierten Gemeinden des Bezirks umfasst;
- nimmt die Einstellung des Mäzenats für die Maxi-Beaux-Arts ab Ende Schuljahr 2008-2009 zur Kenntnis, wobei die Schuldirektion den Auftrag hat, nach möglichen Lösungen für eine Weiterführung dieser Aktivität zu suchen;
- beschliesst prinzipiell, der Stiftung Opticum Universum ein Grundstück auf dem Guintzet in Form eines Baurechts für den Bau eines Planetariums zur Verfügung zu stellen, unter Vorbehalt verschiedener Bedingungen und der Genehmigung durch den Generalrat;
- nimmt Stellung in den Vernehmlassungsverfahren über das Amtsblatt, den Entwurf eines kantonalen Konzepts für den Sprachunterricht und den Vorwurf des Gesetzes über die Ausübung der Prostitution;
- ratifiziert die Kandidaturen, die von den Parteien oder politischen Gruppierungen für ihre Vertretung im Wahlbüro anlässlich der nächsten Volksabstimmung vom 27. September 2009 eingereicht wurden;
- bewilligt die Rechnung 2008 der Pensionskasse und der Sterbekasse des Personals der Stadt Freiburg;
- beschliesst die Eröffnung einer zusätzlichen Primarklasse zu Lasten der Stadt in der deutschsprachigen Abteilung der Aushule;
- gestattet den Einbau eines Treppenlifts mit Plattform für Personen mit eingeschränkter Mobilität in der Schule Jura B für einen Betrag von CHF 65 000.-;
- bewilligt den Antrag, Patrice Rigolet ab 1. Juli für den Rest des Jahres 2009 eine Taxikonzession zu erteilen;
- beschliesst, dem Büro Bakker & Blanc, das den Wettbewerb gewann, einen Studienauftrag für einen Detailbebauungsplan des Zeughausareals bis zur Legalisierung des Plans zu erteilen;

(suite p. 4)

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin août 2009, la population légale de la ville était de 34 383 habitants, en augmentation de 14 personnes par rapport à la fin mai 2009 (34 369). Sur ce nombre, 23 258 personnes étaient d'origine suisse (-82), 11 125 d'origine étrangère (+96). La population en séjour était, au 31 août 2009, de 2467, soit en diminution de 143 (2610). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin août 2009, de 36 850 (36 979).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 août 2009, la ville de Fribourg comptait 1011 chômeurs (+ 84), pour un taux de 5,5% (source SPE), indiquant une augmentation par rapport à mai 2009 (5,0%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 9,6% de la population active, ce qui représente 1766 personnes (+131).

- a accepté la modification du Plan d'aménagement local, pour l'extension et la réorganisation de la Bibliothèque cantonale et universitaire;
- a décidé l'établissement d'un Plan d'aménagement de détail dans le périmètre de l'îlot de Pérolles 25;
- a décidé le principe d'un système de prêt de vélos en ville de Fribourg, sous réserve de l'issue des discussions avec les partenaires concernés et des contingences budgétaires;
- a décidé de verser une subvention pour l'aide humanitaire en Suisse et à l'étranger au Secours suisse d'hiver, à Para los Indios del Ecuador, à la Mission du Père Gilbert Bugnon au Brésil, à Fribourg-Solidaire, à Amnesty International et à Terre des hommes, pour un montant total de Fr. 20 000.–;
- a pris acte des explications données pour la diminution des montants encaissés pour la taxe non pompier et décidé la modification du règlement actuel, sous réserve de l'approbation par le Conseil général;
- a adopté un arrêté pour la mise en fourrière des véhicules.
- genehmigt die Änderung des Ortsplans für die Erweiterung und Neuorganisation der Kantons- und Universitätsbibliothek;
- beschliesst die Erstellung eines Detailbebauungsplans im Perimeter des Blocks Pérolles 25;
- beschliesst prinzipiell, ein Verleihsystem in der Stadt Fribourg einzuführen, unter Vorbehalt des Ausgangs der Verhandlungen mit den betroffenen Partnern und der budgetären Einschränkungen;
- beschliesst die Zahlung von Spenden für humanitäre Hilfe im In- und Ausland an die Schweizer Winterhilfe, Para los Indios del Ecuador, die Mission von Pater Gilbert Bugnon in Brasilien, Solidarisches Fribourg, Amnesty International und Terre des Hommes für einen Gesamtbetrag CHF 20 000.–;
- nimmt die Erklärungen zum Rückgang der einkassierten Beträge für die Feuerwehrabgabe zur Kenntnis und beschliesst die Änderung des augenblicklichen Reglements, unter Vorbehalt der Bewilligung durch den Generalrat;
- verabschiedet einen Beschluss über die Verwahrung von Fahrzeugen.

Nouveau concours 1700 / Neuer Wettbewerb 1700

LA BOURGEOISIE DE LA VILLE DE FRIBOURG DIE BURGEGEMEINDE DER STADT FREIBURG

Au terme de son dernier concours annuel, consacré à un rapide coup d'œil sur les villes Zaehringen, survol ayant remporté un large succès auprès de nos lecteurs, la Rédaction de 1700 vous propose, pour cette vingt-sixième édition de son concours saisonnier, de découvrir la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg, dont les nombreuses facettes restent méconnues. C'est ainsi que les particularités de cette Institution seront décrites dans un bref exposé illustré et commenté. A partir d'aujourd'hui et pour les neuf prochains numéros de 1700, nous vous invitons à répondre aux questions, qui auront donc pour thème la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg.

Le processus de ce nouveau concours reste pratiquement le même que pour les précédents (cf. ci-contre *Le mot du Comité de rédaction*). Comme à l'accoutumée, la réponse sera donnée dans l'édi-

tion suivante. Les gagnant/es de chaque mois seront désigné/es par tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses. De plus, un autre tirage au sort parmi les participant/es ayant répondu correctement aux dix questions mensuelles aura lieu en automne 2010. Il vaut donc la peine de faire preuve de régularité. Bonne chance à tous!

Erinnern Sie sich noch? Unser letzter Wettbewerb war dem Thema «Die Zähringerstädte im Blickpunkt» gewidmet. Für die 26. Ausgabe ihres Jahreswettbewerbs lädt die Redaktion von 1700 Sie ein, jeweils einen Blick auf die Bürgergemeinde der Stadt Freiburg zu werfen. Der Wettbewerb, der in der vorliegenden Ausgabe beginnt, scheint uns ein gutes Mittel zu sein, die Bürgergemeinde in all ihren Bereichen etwas näher kennen zu lernen.

In einem illustrierten und kommentierten Überblick werden wir Ihnen einige Besonderheiten dieser Institution vorstellen.

Ab heute und in den kommenden neun Ausgaben von 1700 laden

wir Sie ein, die Fragen zu beantworten, in deren Mittelpunkt die Bürgergemeinde der Stadt Freiburg ist.

Der neue Wettbewerb funktioniert ungefähr nach demselben Prinzip wie die vorhergehenden (siehe *Le mot du Comité de Rédaction*). Die Antwort wird, wie gewohnt, in der folgenden Ausgabe veröffentlicht. **Die Gewinner/innen jedes Monats werden aus den richtigen Antworten ausgelost. Zudem findet im Herbst 2010 eine weitere Verlosung statt, an der alle teilnehmen, die sämtliche zehn Monatsfragen korrekt beantwortet haben. Es lohnt sich also, Ausdauer zu beweisen. Wir wünschen viel Glück beim Raten!**

Un mot du Comité de rédaction

Petite modification du règlement du jeu-concours de 1700

Comme à la loterie ou au loto, la réalité est là: les gens qui ont de la chance au jeu sont bien souvent «toujours les mêmes»!

Les nombreuses personnes qui nous font le plaisir de participer chaque année au concours de 1700 l'ont constaté elles-mêmes: quelques noms reviennent régulièrement – trop régulièrement aux dires de certains – deux, voire même trois fois, au fil des numéros mensuels, tout au long de l'année de notre bulletin.

Afin de récompenser les fidèles participants au concours qui ont moins de chance et éviter qu'ils ne se découragent, le Comité de rédaction a donc décidé de modifier légèrement le Règlement du jeu-concours de 1700, uniquement toutefois en ce qui concerne le concours mensuel.

Ainsi, dès cette édition 2009–2010, la personne qui gagnera un prix au concours mensuel ne participera plus au tirage au sort des résultats des mois suivants. En revanche, si sa réponse est correcte, elle sera enregistrée comme telle et retenue pour le tirage final. Si toutes ses réponses sont justes, le nom de ce participant sera bien entendu intégré au nombre de ceux qui participent au tirage final et cette personne sera invitée, comme jusqu'ici, à participer à la manifestation lors de laquelle M. le Syndic procède au tirage au sort des gagnants du concours annuel.

Le Comité de rédaction de 1700 se réjouit de pouvoir ainsi favoriser un nombre plus important de ses fidèles lecteurs et prie les gagnants réguliers des concours mensuels de bien vouloir accepter ce petit coup de pouce à la chance pour le plus grand nombre.

Des comptes bénéficiaires

CONSEIL GÉNÉRAL

A la fin du mois de mai, le Conseil général était appelé à approuver les comptes 2008 de la Ville et des Services industriels. Il l'a fait par 66 voix sans opposition, ni abstention.

Comptes de l'exercice 2008

Les comptes de fonctionnement de la Ville se présentent comme suit:

Total des produits

Fr. 207 450 821,52

Total des charges

Fr. 207 174 016,58

Excédent des produits

Fr. 276 804,94

Le budget prévoyait un déficit de 4 682 890 francs. L'amélioration est ainsi de 4 959 694,94 francs. Après déduction des imputations internes de 20 992 515,45 francs, l'excédent de revenus représente le 0,15% du total des charges de 186 181 501,13 francs. En 2007, l'excédent de recettes avait été de 2529,90 francs.

M^{me} M. Genoud-Page, directrice des Finances, de dresser quelques constatations majeures: le taux de couverture des dépenses par le produit de l'impôt sur le revenu, première source de recettes, subit une érosion constante. Alors qu'en 1998 les recettes de cet impôt couvraient 40% des charges de la Commune, elles n'en représentaient plus, l'an passé, que 35%. Pour compenser cette évolution, la Commune a dû trouver de nouvelles recettes. En une décennie, l'impôt sur le bénéfice est passé de 3 millions à 17,5 millions de francs grâce à l'implantation de nouvelles sociétés et à la conjoncture économique favorable. On enregistre un bon résultat dans le domaine des charges de personnel. Enfin, en 2008, pour la première fois depuis longtemps, la dette brute de 200 280 000 francs est inférieure au total des charges de fonctionnement. L'endettement a diminué de 20 millions de francs en deux ans.

«Le Conseil communal est satisfait du résultat de cet exercice, mais est conscient des difficultés qui nous attendent ces prochaines années dans un contexte économique perturbé. Il mettra tout en œuvre pour assurer à l'avenir des prestations de qualité aux habitants de notre cité.»

Quant à M. M. Ducrest, président de la Commission financière, il salue cette situation favorable et *«la gestion globalement rigoureuse du Conseil communal. Du reste, 2008 a été, pour la plupart des communes fribourgeoises, une année de bons résultats. Malgré tout, la capacité de la Ville d'autofinancer ses investissements demeure faible (6,91%)».*

Perspectives incertaines

Si tous les groupes se réjouissent du résultat de 2008, leur analyse de la situation financière de la Commune est fort contrastée. *«Les années de vaches grasses sont maintenant derrière nous, relève M. S. Peiry (UDC). Nous n'en avons nullement profité pour constituer des réserves. Le bilan présente toujours un découvert. Les mesures d'économies ou de rationalisation sont plus que jamais nécessaires, même si cela est encore plus difficile en période de récession.»* Le libéral-radical G. Gaillard d'ajouter que *«le résultat agréable de 2008 ne comporte pas d'amortissement extraordinaire. En comparaison de Bulle ou de Villars-sur-Glâne, Fribourg apparaît surdoté en personnel. Comment peut-on le justifier?»*

«Nous saluons la gestion rigoureuse des deniers publics», réplique M^{me} K. Karlen Moussa (PS). La maîtrise des charges du personnel ne s'est pas faite au détriment de l'égalité entre femmes et hommes.»

L'endettement: un problème?

Au nom du groupe chrétien-social/Ouverture, M^{me} B. Ackermann-



Endettement, un problème.

Clerc abonde: *«Une collectivité publique n'est pas une entreprise. Elle a des responsabilités sociales envers son personnel et se doit de veiller à fournir du travail en période de basse conjoncture. Elle se doit de promouvoir la qualité de vie de la cité et de ses habitants. Si problème financier il y a, ce n'est donc pas du côté de l'endettement, mais bien des recettes et de la répartition des charges entre les collectivités publiques.»*

«Ce qui a été fait pour réduire l'endettement est bien, mais n'est pas suffisant», pour le groupe démocrate-chrétien. La charge de la dette, rappelle M. C. Joye, représente annuellement plus de 6,8 millions de francs.» D'où un postu-

lat demandant au Conseil communal un plan de désendettement total de la Commune. *«Il s'agit d'éviter, précise M. C. Schenker, une hausse de la fiscalité ou des coupes dans les prestations. On peut imaginer de se séparer de biens non stratégiques (part dans Frigaz ou dans les TPF).»* Ces suggestions provoquèrent l'opposition frontale de la gauche (MM. J. Clerc/PS – et M. Page/PCSO) qui parlèrent de *«bradage»* des biens de la collectivité publique. La transmission du postulat au Conseil communal pour examen fut néanmoins décidée par 33 voix contre 32.

Caisse de prévoyance

Porte-parole des Verts, M^{me} R. Strobel s'inquiéta de la détérioration *«dramatique»* de la situation de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville en 2008. En une année, la garantie de la Commune s'est accrue de 13 millions de francs. Une injection de capitaux sera-t-elle nécessaire? M. P.-A. Clément de rappeler qu'à la fin de la dernière législature, un programme d'assainissement à long terme de cette institution a été arrêté et que le point sera fait au bout de cinq ans quant aux effets de ces mesures. C'est à ce moment que sera prise, le cas échéant, la décision d'une éventuelle nouvelle capitalisation.

Schwarze Zahlen

GENERALRAT

Ende Mai hatte der Generalrat die Jahresrechnung 2008 der Stadt und der Industriellen Betriebe zu genehmigen. Er tat dies mit 66 Stimmen ohne Gegenstimmen oder Enthaltungen.

Jahresrechnung 2008

Die Betriebsrechnung der Stadt präsentiert sich wie folgt:

Total der Einnahmen
Fr. 207 450 821,52
Total der Ausgaben
Fr. 207 174 016,58
**Einnahmenüberschuss
Fr. 276 804,94**

Der Voranschlag hatte ein Defizit von 4 682 890 Franken vorgesehen. Die Verbesserung beläuft sich folglich auf 4 959 694,94 Franken. Nach Abzug der internen Verrechnungen von 20 992 515,45 Franken stellt der Einnahmenüberschuss 0,15% des Ausgabentotals von 186 181 501,13 Franken dar. Im Jahr 2007 hatte der Einnahmenüberschuss 2529,90 Franken betragen.

Finanzdirektorin Madeleine Genoud-Page machte einige wichtige Feststellungen: So wird der Deckungsgrad der Ausgaben durch den Ertrag der Einkommenssteuer, der Hauptquelle der Einkünfte, immer kleiner. Deckten die Erträge aus dieser Steuer 1988 noch 40% der städtischen Ausgaben, so waren es im vergangenen Jahr nur noch 35%. Um diese Entwicklung auszugleichen, musste die Gemeinde neue Einkünfte finden. In einem Jahrzehnt stieg die Gewinnsteuer dank der Ansiedlung neuer Unternehmen und der günstigen Konjunkturlage von 3 auf 17,5 Millionen Franken. Im Bereich der Personalausgaben ist ein gutes Ergebnis festzustellen. Schliesslich ist 2008 zum ersten Mal seit langer Zeit die Bruttoschuld von 200 280 000 Franken kleiner als das Total der Betriebsausgaben. Die Verschuldung ging in zwei Jahren um 20 Millionen Franken zurück.

«Der Gemeinderat ist zufrieden mit dem Ergebnis dieses Geschäftsjahrs, ist sich aber auch der Schwierigkeiten bewusst, die uns in den kommenden Jahren in einem gestörten wirtschaftlichen Umfeld erwarten. Er unternimmt alles, um den Bewohnern unserer Stadt auch in Zukunft qualitätsvolle Leistungen zu gewährleisten.»

Michel Ducrest, Präsident der Finanzkommission, begrüsst diese günstige Situation und die *«insgesamt strenge Geschäftsführung des Gemeinderats. Im Übrigen brachte 2008 den meisten freiburgischen Gemeinden gute Ergebnisse. Trotz allem bleibt die Fähigkeit der Stadt zur Selbstfinanzierung ihrer Investitionen bescheiden (6,91%).»*

Ungewisse Aussichten

Auch wenn sich alle Fraktionen über das Resultat von 2008 erfreuen, fällt ihre Analyse der finanziellen Lage der Gemeinde höchst unterschiedlich aus. *«Die Jahre der fetten Kühe liegen nun hinter uns»,* stellt Stéphane Peiry (SVP) fest. *«Wir haben sie in keiner Weise genutzt, um Reserven anzulegen. Die Bilanz weist immer noch einen Fehlbetrag auf. Spar- oder Rationalisierungsmassnahmen drängen sich mehr denn je auf, auch wenn dies in Zeiten der Rezession noch schwieriger ist.»* Laut dem Freisinigen Georges Gaillard *«enthält das erfreuliche Ergebnis von 2008 keine ausserordentliche Abschreibung. Im Vergleich zu Bulle oder Villars-sur-Glâne scheint Freiburg zu viel Personal zu beschäftigen. Wie lässt sich dies rechtfertigen?»*

«Wir begrüssen die strenge Verwaltung der öffentlichen Gelder», antwortet Katharina Karlen Moussa (SP). *«Die Kontrolle der Personalausgaben erfolgte nicht zu Lasten der Gleichheit zwischen Männern und Frauen.»*

Verschuldung: ein Problem?

Im Namen der CSPÖ-Fraktion pflichtet Béatrice Ackermann-Clerc bei: *«Eine öffentliche Körperschaft*

ist kein Unternehmen. Sie trägt soziale Verantwortung gegenüber ihrem Personal und hat in Zeiten schlechter Konjunktur für Arbeitsbeschaffung zu sorgen. Sie hat die Lebensqualität der Stadt und ihrer Bewohner zu fördern. Wenn es ein Finanzproblem gibt, so ist dies nicht im Bereich der Verschuldung, sondern bei den Einkünften und der Verteilung der Ausgaben unter den öffentlichen Körperschaften zu suchen.»

«Was für die Reduktion der Verschuldung getan wurde, ist gut, aber ungenügend.» Wie Claude Joye im Namen der CVP-Fraktion feststellt, *«beträgt der Schuldendienst jährlich mehr als 6,8 Millionen Franken.»* Daher ein Postulat, das vom Gemeinderat einen Plan für die vollständige Entschuldung der Gemeinde fordert. *«Es geht darum»,* präzisiert Claude Schenker, *«eine Steuererhöhung oder einen Leistungsabbau zu vermeiden. Man könnte sich vorstellen, nicht-strategische Vermögenswerte (Anteile an Frigaz oder den TPF) zu veräussern.»* Diese Vorschläge stiessen bei der Linken

(John Clerc, SP, und Madeleine Page, CSPÖ) auf heftige Ablehnung, die von einer *«Verschleuderung»* des öffentlichen Besitzes sprachen. Die Weiterleitung des Postulats an den Gemeinderat wurde dennoch mit 33 gegen 32 Stimmen gutgeheissen.

Pensionskasse

Die Fraktionssprecherin der Grünen, Regula Strobel, war besorgt über die *«dramatische»* Verschlechterung der Lage der Pensionskasse des Personals der Stadt Freiburg im Jahr 2008. In zwölf Monaten nahm die Garantie der Gemeinde um 13 Millionen Franken zu. Wird eine Kapitalspritze erforderlich sein? Ammann Pierre-Alain Clément erinnerte daran, dass am Ende der letzten Legislatur ein langfristiges Sanierungsprogramm dieser Institution verabschiedet worden sei, und dass die Auswirkungen dieser Massnahmen nach fünf Jahren beurteilt würden. Zu diesem Zeitpunkt sei gegebenenfalls der Beschluss einer eventuellen neuen Kapitalisierung zu fällen.



Un bien joli succès... à tous points de vue!

Les juniors E du FC Schoenberg ont remporté samedi 20 juin 2009 le fameux tournoi Sekulic en battant le FC Piamont sur le score de 2-0

VOTATION DU 27 SEPTEMBRE 2009



Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le 27 septembre 2009, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur le/les objet(s) suivant(s):

1. VOTATION FÉDÉRALE

1. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 13 juin 2008 relatif au financement additionnel de l'AI par un relèvement temporaire des taux de la TVA, modifié par l'arrêté fédéral du 12 juin 2009?
2. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 19 décembre 2008 portant suppression de l'initiative populaire générale?

2. VOTATION CANTONALE

1. Acceptez-vous la loi du 9 octobre 2008 modifiant la loi sur l'exercice du commerce?

OÙ?

Le bureau de vote de la Ville est situé dans le quartier du Bourg, à la rue des Chanoines 1, ancienne Maison de Justice.

QUAND?

Le bureau de vote est ouvert aux électeurs:

le samedi	de 10 h 00 à 12 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00

VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- a) **Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
 - b) **Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h 00. Dès vendredi 17 h 00 et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9 h 00, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville.
- Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C5.
 - L/les enveloppe(s) de vote (format C5) doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
 - Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (x) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP: mardi 22.09.2009, à 12 heures.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP: dimanche 27.09.2009, à 12 heures.

ABSTIMMUNG VOM 27. SEPTEMBER 2009

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom 27. September 2009 werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

1. EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. Wollen Sie den Bundesbeschluss vom 13. Juni 2008 über eine befristete Zusatzfinanzierung der Invalidenversicherung durch Anhebung der Mehrwertsteuersätze, geändert durch den Bundesbeschluss vom 12. Juni 2009, annehmen?
2. Wollen Sie den Bundesbeschluss vom 19. Dezember 2008 über den Verzicht auf die Einführung der allgemeinen Volksinitiative annehmen?

2. KANTONALE VOLKSABSTIMMUNG

1. Nehmen Sie das Gesetz vom 9. Oktober 2008 zur Änderung des Gesetzes über die Ausübung des Handels an?

WAHLLOKALE

Das Wahlbüro der Stadt im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet:

Samstag	10.00 bis 12.00 Uhr
Sonntag	10.00 bis 12.00 Uhr

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFICHE STIMMABGABE ODER DEPONIERTER STIMMABGABE

In Anwendung des Art. 18 des GABR, jede stimmberechtigte Person kann ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- a) **Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.
 - b) **Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag um 17 Uhr bis spätestens Sonntag um 9 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen.
- Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C5).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
 - Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (x).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 St-GB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR: Dienstag, 22.09.2009, um 12 Uhr.

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG: Sonntag, 27.09.2009, um 12 Uhr.

Sportez-vous bien!

L'AMERICAN FOOTBALL CLUB FRIBOURG CARDINALS



Un sport de brute joué par des gentlemen...

Fondé en 2003, l'American Football Club Fribourg Cardinals est la première société de ce genre dans le canton. Après quelques mois de préparation, de matchs amicaux et d'entraînements intensifs, la jeune équipe, dirigée par Luis Samaniego – un Mexicain établi en Suisse – tente sa chance dans le championnat romand: magnifique intuition, puisqu'ils vont le remporter deux fois consécutivement! Dès 2005, les Cardinals prennent part au championnat suisse (LNB) et, dès lors, ne cesseront de s'améliorer au gré des saisons. A partir de la saison 2008, le club présente encore une équipe juniors (16 à 18 ans) qui participe aussi au championnat suisse de la catégorie. Depuis quelques saisons, deux joueurs ont intégré l'équipe nationale, preuve de la qualité de l'effectif. Le club compte également dans ses rangs une formation de *cheerleaders* ou *pom-pom girls*, qui vien-

nent soutenir les joueurs lors des matches, mais effectuent également des démonstrations pour leur propre compte.

Ne pas confondre...

Le football américain, qui se joue à onze, se confond encore souvent avec son cousin le rugby. Pourtant, les règles y sont bien différentes. En effet, au football américain, une action se termine au moment où le porteur du ballon se fait plaquer au sol. Dès lors, les deux équipes se repositionnent l'une en face de l'autre pour la phase de jeu suivante. Cela en fait un sport assez haché, mais rendu très explosif par des actions de dix secondes environ. A noter encore qu'une passe en avant est autorisée par action, généralement exécutée par le *quarterback*.

Un autre aspect important de ce sport est l'équipement qu'il nécessite: casque, plastron, protections des cuisses, des genoux... Tout cela sert à garantir une protection optimale du joueur, sans toutefois trop le gêner dans sa mobilité.

Nouveaux joueurs recherchés!

Pour pratiquer ce sport, nul besoin d'être une montagne de muscle... En effet, à chaque gabarit correspond une position sur le terrain. Les receveurs, par exemple (qui doivent rattraper la passe du *quarterback*), ont besoin de courir vite et sont souvent des joueurs fins et vifs. Les hommes jouant «à la ligne» au contraire servent à garantir une protection au *quarterback* en repoussant les assauts adverses. Il n'est donc pas rare qu'ils dépassent les cent kilos.

Aussi, que vous soyez grand, petit, svelte ou fort, que vous connaissiez ce sport ou non, il y a de toute façon une place pour vous au sein de l'équipe. Dès 16 ans, chacun est le bienvenu pour venir essayer cette activité sportive; le matériel est prêté à ceux qui voudraient faire un essai.

Les entraînements ont lieu de 19 h à 21 h, le mercredi, au terrain du CFPS à Courtepin, et le vendredi au terrain du Guintzet à Fribourg.

Contact: Guillaume Aeby, 079 832 96 43, res.publiques@afccardinals.ch



Au Musée d'art et d'histoire

Découverte de 6 à 7

Promenade entre nature et culture

Paysage, d'Alexandre Cingria, 1925

Alexandre Cingria (1879–1945), artiste pluridisciplinaire par excellence, est défini comme le «prince de la couleur». Ce *Paysage*, peint en 1925 (vue sur ce qui semble être un parc public), est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir un artiste passionnant que nous croyons bien connaître, dont nous pouvons apercevoir les œuvres dans de très nombreuses églises du canton et dans les musées et qui recèle pourtant encore de nombreux mystères. Artiste peintre, verrier, mosaïste, décorateur et écrivain, Cingria a su toute sa vie mélanger les genres avec bonheur. Ce *Paysage* nous intéressera principalement pour sa composition et non pour sa couleur. Il est le témoignage des recherches de Cingria dans ce domaine qui ne sont pas sans nous rappeler de nombreuses œuvres de peintres impressionnistes et surtout postimpressionnistes, tels Degas, Caillebotte, Bonnard, Matisse et d'autres.

Cette œuvre sera présentée par l'historienne de l'art Valérie Sauterel le **mardi 13 octobre 2009, à 18 h 30**, au Musée d'art et d'histoire, dans la série «Découverte de 6 à 7».



Paysage, d'Alexandre Cingria, 1925. [© MAHF]

MAHF, rue de Morat 12, 1700 Fribourg, tél. 026 305 51 40, www.mahf.ch



USSVF NEWS

L'Union des Sociétés Sportives de la Ville de Fribourg offre un beau cadeau à ses clubs membres à l'occasion de l'anniversaire de leur création (par tranche de 25 ans). C'est ainsi que, le 27 juin dernier, dans le cadre de la cérémonie officielle fêtant les 125 ans de la société de gym FSG La Freiburgia, l'USSVF a eu le plaisir de lui remettre un montant de 500 francs.

A l'intention des clubs

N'oubliez pas d'inscrire vos manifestations dans l'agenda mis à votre disposition sur le site web de www.frisports.ch.

N'hésitez pas non plus à nous contacter pour présenter votre club dans la rubrique «Sportez-vous bien!». M^{me} Maillard, coordinatrice de communication pour l'USSVF, se tient volontiers à votre disposition. Tél. 079 751 41 65.

Le XIX^e siècle sur les bords de la Sarine (X)

ENTRONS DANS LA DANSE À LA BÉNICHON DE FRIBOURG

Septembre voit en ville de Fribourg le retour de la bénichon de la plaine; une bonne occasion pour 1700 d'offrir à ses lecteurs quelques anecdotes historiques entourant cette fête traditionnelle, glanées dans les «Protocoles du Conseil communal», ainsi que dans un «Registre de la Police locale», conservés aux Archives de la Ville, et présentées ici par l'historien Alain-Jacques Tornare, l'auteur de la toute récente *Révolution française pour les Nuls*.

Si l'usager de la route redoute la contredanse et les politiciens de valser, on n'a pas toujours su sur quel pied danser dans la cité des Zaehringen, les corps virevoltants n'étant pas toujours du goût des autorités profanes et religieuses d'autrefois. L'ancienne loi sur la danse ne l'autorisait à tout le canton qu'en tout début d'automne, au moment de «la dédicace générale», plus connue sous le nom de «vogue», puis de «bénichon», mot dérivé de «bénédiction». La jeunesse profitait de ce moment unique pour «s'écarter», comme l'on dirait aujourd'hui. Il faut attendre la Révolution helvétique de 1798 pour voir se soulever la chape de plomb, laquelle retomba très vite comme un soufflé sur les mœurs fribourgeoises, au tournant du XIX^e siècle.

Le 25 janvier 1800, par exemple, la Municipalité décide de mettre un terme aux «excès qui ont lieu à ce sujet depuis quelque temps, [lesquels] sont contraires au bon ordre [et] détruisent toute moralité. En conséquence, il est défendu de danser les fêtes et dimanches tant dans les maisons particulières que publiques, sous quelque prétexte que ce soit; il est de même défendu de danser plus tard que huit heures du soir, tant dans les auberges que dans les maisons particulières. Tout aubergiste ou propriétaire qui aura laissé contrevenir dans sa maison aux prédicts règle-



Kreiselspiel

Le jeu de la toupie

Gioco della trottola

La bénichon: un temps festif pour tout âge! Enfants s'amusant au jeu de la toupie.

[Coll. AVF]

ments sera mis en arrestation et y restera jusqu'à ce qu'il ait accepté l'amende fixée par la loi, tant pour lui que pour les danseurs et musiciens»¹. Ainsi, il n'est pas permis de danser lors de la Saint-Jean 1800, même au cabaret du Soleil où il y avait une noce². D'astucieux aubergistes tentent cependant de contourner la loi comme celui du Faucon «qui, sous prétexte d'essai et de répétition de musique, tolère la danse dans son auberge» et qui se voit intimé l'ordre, le 30 novembre 1801, de ne pas «souffrir de pareils abus»³. Le 1^{er} juin 1804 est proclamée une loi sur la sanctification des dimanches et fêtes et la police des danses. But avoué: «faire cesser le grand relâchement» constaté dans l'accomplissement des «devoirs envers Dieu»⁴. En conséquence, boutiques et débits de vin doivent fermer pendant les auberges que dans les maisons particulières. Tout aubergiste ou propriétaire qui aura laissé contrevenir dans sa maison aux prédicts règle-

les sont tout bonnement interdites⁵. Toutefois, les autorités cantonales levèrent sporadiquement l'application de la loi sous le régime de la Médiation (1803-1814), afin d'encourager les jeunes gens récalcitrants à s'engager dans les troupes suisses de Napoléon⁷.

Tournez manège...

Pas de bénichon de nos jours en ville, sans champ de foire. Les premiers carrousels n'apparaissent à Fribourg qu'après la Révolution de 1830. Longtemps, il est vrai, religion et divertissements ne firent pas bon manège/ménage, même par temps de bénichon, ainsi que l'atteste l'incident révélateur survenu le dimanche 6 octobre 1839, vers 16 h 15, entre le curé de Saint-Jean et un exempt de police au sujet du carrousel installé sur la grande place des Planches, pendant la dédicace, par «le jardinier de Fribourg». Lors de la procession, fâché de trouver sur son chemin «cette machine» qui blesse «la convenan-

ce», le curé de Saint-Jean, «qui accompagnait le Saint-Sacrement, arrivé près du Sauvage, retourna sur ses pas et vint jusqu'au carrousel reprocher à l'exempt d'un ton furieux et avec des gestes grossiers et inconvenants qu'il ne faisait pas son devoir, qu'il laissait jouer et que l'exempt a tant seulement fait observer au curé, et sans se permettre le moindre propos désobligeant, que l'on ne jouait pas, bien que deux ou trois petits enfants étaient assis dans les cabriolets, qu'alors le curé a menacé l'exempt du préfet et s'en est allé; que les témoins relatent que tous les assistants ont été indignés de la conduite du curé dans la circonstance qui, sans motif et d'ailleurs contre toutes les convenances, a quitté la procession et le Saint-Sacrement pour venir en arrière vociférer et gesticuler et ainsi donner scandale au point que depuis les auberges on s'est mis à rire tout haut»⁸. Le 26 août 1845, ledit «jardinier» obtient du Conseil la permission «de faire jouer son car-

rousel dans les différents quartiers de la ville pendant ces temps de vogue, mais sous la surveillance de la police»⁹.

Le vocable bénichon s'impose vers le milieu du XIX^e siècle à Fribourg, sous le régime radical. Ainsi apprend-t-on, en date du 28 septembre 1849, qu'«à la sollicitation des habitants du quartier de l'Auge [...], le Conseil autorise l'inspecteur des forêts de la ville à leur démarquer une plante de sapin, destinée à remplacer l'arbre de liberté qui existe sur la place du Petit-Saint-Jean, dont le bout s'est cassé, lorsqu'on a voulu y suspendre une couronne à l'occasion de la dédicace soit bénichon de quartier»¹⁰. Le 5 octobre 1849, le Conseil concède à la jeunesse du quartier de la Planchette, à l'occasion de la bénichon, «une plante de sapin destinée à remplacer l'arbre de liberté qui se trouve sur la place du marché au bétail, lequel est en fort mauvais état et entièrement sec»¹¹.

La bénichon: un espace de liberté?

Le 17 octobre 1883, alors que le régime est redevenu résolument conservateur, la Police locale rédige un «rapport» fort instructif à l'adresse des autorités communales sur l'extension prise par les bénichons, rares moments de liberté et de respiration récréative dans l'année: «La direction de police, appelée à nous instruire de tout ce qui peut contribuer à la prospérité et à la moralité de notre ville, ainsi de ce qui peut lui être défavorable, se fait l'écho des plaintes qui nous parviennent périodiquement à l'occasion de nos bénichons.

En révisant la loi sur la danse et en stipulant spécialement qu'il ne pourra y avoir dans la commune qu'une seule vogue exempte des droits, on aurait espéré que toutes ces bénichons de quartiers qui mettent deux mois durant notre population en liesse, se feraient à la même époque, c'est-à-dire le second dimanche de septembre et les deux jours suivants; mais hélas,

cette clause, pas plus que l'augmentation du prix des permis, n'ont eu raison de ces usages séculaires de notre cité.

Nos aubergistes de la basse ville savent fort bien qu'une bénichon unique dans la commune serait tout à l'avantage des quartiers supérieurs et préfèrent payer 25 francs par jour de danse que de jouir du bénéfice de la loi. Aussi font-ils tout leur possible pour perpétuer ces habitudes.

La jeunesse y trouve également son profit. Quémendant de droite et de gauche, elle parvient à se procurer, sans bourse délier, de magnifiques sapins, qui sous prétexte d'orner les plans de fête, on se hâte de vendre à l'avance pour faire de l'argent. L'enlèvement de ces arbres en forêt et leur remise à l'acheteur sont en plus de la danse une perte de temps et d'argent considérable. Et encore, si cette bénichon ne dérangeait que les habitants d'un seul quartier à la fois, le mal serait assez peu important; mais il n'en est pas ainsi, les ouvriers et les ouvrières s'entraînent mutuellement, les jeunes gens de toute la ville se donnent rendez-vous sur les places de danse et pendant plusieurs jours nos rares ateliers, fonderie, cartonnage, chôme faute de bras, les vieux parents ont à peine de quoi se nourrir, les enfants sont abandonnés et les écoles sont dérangées.

Nous vous laissons penser aux funestes conséquences de ces vogues de la ville et des environs qui, commencées en septembre, ne finissent qu'en novembre et nous demandons s'il n'y aurait pas des mesures à prendre pour les restreindre.

Nous ne nous dissimulons pas que l'autorité qui réagira contre des usages si ancrés dans nos mœurs aura à subir toutes sortes de réclamations de la part des aubergistes et de leurs clients, mais nous sommes persuadés d'un autre côté qu'elle sera approuvée par la généralité des habitants de notre ville et par tous les chefs de famille.

La danse en dehors de la vogue générale étant payée, il serait peut-

être difficile de l'empêcher complètement, mais, d'accord avec la préfecture, on pourrait par mesure d'ordre public ne la permettre que le dimanche.

Il ne nous paraîtrait pas impossible non plus, par mesure de sécurité publique, d'interdire sur le terrain communal l'érection des sapins plantés par la jeunesse, ou de faire garantir par celle-ci, au moyen d'un dépôt de 4 à 500 francs par exemple, les dommages qui peuvent résulter, pour les citoyens aussi bien que pour la propriété, de la manipulation de ces arbres gigantesques.

Quel recours voudrait-on exercer contre la jeunesse de l'Auge ou de la Neuveville, si comme a failli le faire l'autre jour, leur sapin avait enfoncé deux ou trois places du café de l'hôtel National?

Nous livrons à votre méditation ces quelques réflexions; elles touchent à des coutumes très anciennes et d'autant plus délicates qu'elles paraissent être reliées à certaines démonstrations religieuses qui n'auront pas échappé à votre attention.

Est-ce que le mot de bénichon vient du mot bénédiction, comme le prétendent quelques historiens et que l'illumination de la chapelle de Lorette, l'établissement d'un autel à l'angle de l'auberge de l'Ours et les cierges qui brûlent sur le Bletz de la Grand'Fontaine le dimanche

de la vogue de la Neuveville sont un reste des cérémonies accomplies dans les temps reculés quand le prêtre allait bénir les maisons et les granges? C'est ce qu'on peut se demander, mais il faudrait, dans ce cas, convenir que la partie gastronomique et mondaine qui pourrait accompagner ces actes religieux a pris la grosse part»¹².

Alain-Jacques Tornare

¹ Archives de la Ville de Fribourg [AVF], «Protocole de la Municipalité», 1799-1800, fol. 135.

² Ibidem, fol. 214.

³ Ibidem, fol. 286.

⁴ *Bulletin des lois...*, vol. 2, p. 50ss.

⁵ Le gouvernement avoue en 1805 l'application de la loi de 1804, notamment quant aux activités de commerce, et appelle au respect des «principes de la religion». Voir *Bulletin des lois...*, vol. 3, pp. 74-75.

⁶ Ibidem, p. 49ss.

⁷ Voir à ce sujet notre ouvrage: *Les Vaudois de Napoléon*, Ed. Cabédita, Yens-sur-Morges, 2003.

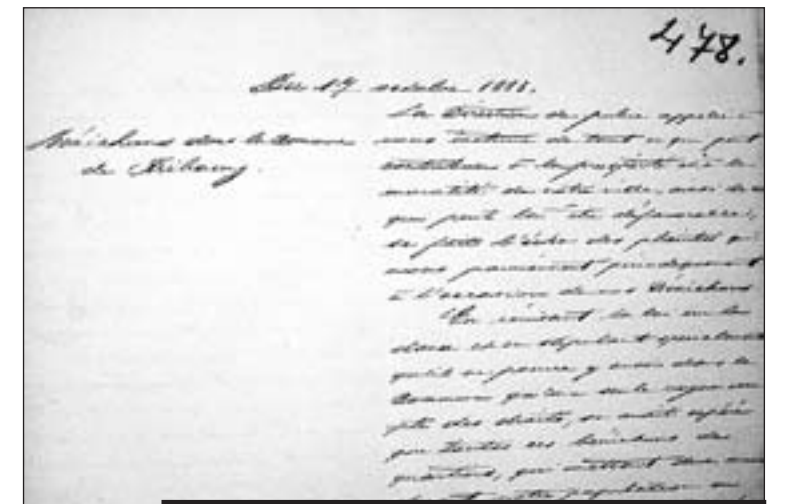
⁸ AVF, «Protocole du Conseil communal», 1839, fol. 485.

⁹ Ibidem, 1845, fol. 367.

¹⁰ Ibidem, 1849, fol. 539.

¹¹ Ibidem, fol. 555.

¹² AVF, «Rapports de la Police du 6 février 1881 au 31 décembre 1884», fol. 478-481.



Quand les autorités sont préoccupées par la bénichon. Extraits du «compte-rendu» de la Police locale, du 17 octobre 1883.

[AVF] «Rapports de la Police du 6 février 1881 au 31 décembre 1884»

Au Home bourgeois médicalisé des Bonnesfontaines

UNE RÉNOVATION IMPORTANTE POUR LE BIEN-ÊTRE DES RÉSIDENTS

Le 21 janvier 2009 fait date dans l'histoire du Home bourgeois médicalisé des Bonnesfontaines. L'Assemblée bourgeoise a pris ce jour-là la décision unanime d'investir Fr. 25 150 000.- pour la rénovation et l'agrandissement du home, ainsi que de reloger provisoirement les résidents. Elle marquait ainsi clairement son souhait d'améliorer le bien-être de ceux-ci. En ces temps de récession et de difficultés économiques, cet investissement consenti par la Bourgeoisie de Fribourg est aussi un coup de pouce évident aux entreprises locales.

Pourquoi entreprendre ces changements?

En 1974, la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg construisait un home pour personnes âgées moderne et confortable, doté exclusivement de chambres individuelles, ce qui était avant-gardiste. Depuis lors, le home a été médicalisé (1986) et des rénovations importantes ont été réalisées dans la salle à manger et à la cuisine notamment. Mais le bâtiment est vieillissant. De plus, les sanitaires sont restés des installations communes, ce qui ne correspond plus aux exigences actuelles et ne permet pas d'améliorer la qualité des soins. Il devenait indispensable de remédier à cette situation.

C'est la raison pour laquelle la Commission du Home bourgeois, présidée par Charles de Reyff, conseiller communal et directeur des Affaires bourgeoises, a entrepris de rénover et d'agrandir le bâtiment actuel de manière à:

- augmenter la surface de chaque chambre individuelle
- installer des WC pour handicapés et des douches dans chaque chambre
- améliorer les espaces de soins, d'accueil et de détente



La future entrée du home.

Après 35 ans de bons et loyaux services, le home de 1974 a donc fermé ses portes le 31 août dernier. Il aura rendu les services qu'on attendait de lui. Plus d'un millier de personnes âgées, bourgeoises ou non, habitantes de la ville de Fribourg ou d'ailleurs y ont été accueillies et ont bénéficié de la qualité d'accompagnement qui fait la réputation du home.

Mais il ne faut rien regretter, car le bâtiment d'aujourd'hui, devenu vétuste, va laisser la place à une nouvelle construction qui fera sans doute du Home bourgeois médicalisé des Bonnesfontaines l'établissement le plus moderne du canton.

Quels seront les travaux entrepris?

La nouvelle bâtisse se composera du bâtiment actuel, complètement transformé et complété par deux ailes supplémentaires, au sud et à l'est, de manière à:

- donner un espace plus grand aux chambres
- réaliser une zone d'accueil agréable et chaleureuse
- construire une grande salle utile pour les animations, les réunions, les manifestations, les expositions, etc.
- réaliser une cafétéria accueillante, ainsi que des zones de séjour spacieuses et faciles d'accès en chaises roulantes
- offrir un espace coiffure, un local informatique, un fumoir, etc.

Les installations sanitaires, électriques, informatiques et de ventilation répondront aussi aux normes les plus exigeantes. La pose de panneaux solaires pour le chauf-

fage de l'eau sanitaire permettra d'utiliser rationnellement une toiture très bien située.

Et les résidents?

Pour faire place aux travaux de transformation et de construction, il a fallu procéder au relogement de 80 résidentes et résidents. 19 d'entre eux ont pris possession des chambres du Home II «Les Lilas», à la route des Bonnesfontaines 26. Cette annexe au bâtiment principal possède déjà des chambres avec sanitaires privatifs. Elle rend dès lors le service attendu et apprécié par les résidents qui ont le plus besoin de soins, ainsi que par le personnel soignant.

61 personnes ont trouvé, quant à elles, un nouvel espace de vie à Matran, au Collège Saint-Joseph, dans une magnifique bâtisse bien située, totalement rénovée. 1,8 million de francs ont été investis pour que ce bâtiment puisse être médicalisé, rendu accueillant et conforme aux exigences légales. Les chambres et les corridors ont revêtu de nouvelles couleurs lumineuses et agréables, tous les luminaires et les sols ont été remplacés. Du nouveau matériel conçu pour les soins

et l'hygiène a été acquis, de nouveaux sanitaires ont été aménagés, des systèmes d'appel d'infirmières, des détecteurs incendie ont été installés et les parties électriques ont été renouvelées.

En bref, le Collège Saint-Joseph, qui devient le Home bourgeois médicalisé des Bonnesfontaines à Matran durant deux ans, a été transformé pour qu'il soit agréable d'y vivre et d'y travailler, tout en gardant l'objectif essentiel de bien-être et d'accompagnement exemplaire de la personne âgée.

Le plus grand soin a été voué aux résidents pour que ce relogement engendre le moins de désagréments possible. Une information régulière a été donnée. Les nouvelles chambres ont été reconstituées au mieux sur la base des anciennes et attribuées de manière à respecter les contacts soignants-résidents. Tout s'est fait dans le but de faciliter ce passage qui reste malgré tout une épreuve pour les personnes concernées qui, aujourd'hui, se sont appropriées leur «nouvelle maison».

Quel est le planning des travaux?

La place est donc faite, sur le site de Torry, pour que les travaux puissent se dérouler dans les délais. Ceux-ci ont débuté le 31 août et le premier coup de pioche officiel a été donné le 23 septembre. Le planning prévoit la fin des travaux au 30 juin 2011, de manière à organiser le grand retour à la route des Bonnesfontaines à l'été 2011. La tâche qui attend la Commission de bâtisse, le bureau d'architecture Jacques Ayer à Granges-Paccot et tous les maîtres d'état est donc énorme. Mais l'enjeu est tout aussi grand: il s'agit ni plus ni moins du bien-être de tous les aînés de la ville de Fribourg et de la région qui viendront vivre au «nouveau» Home bourgeois des Bonnesfontaines.



Le Collège Saint-Joseph à Matran.

Coup d'œil sur les villes Zaehringen (10)



BERNE



Armoiries de Berne.

Commencé à Freiburg im Breisgau, la plus grande ville Zaehringen allemande, le rapide coup d'œil de 1700 sur dix des douze villes Zaehringen, se termine ici par Berne, capitale de la Suisse depuis 1848, la plus grande des villes Zaehringen helvétiques. A préciser que les dix étapes prévues pour le concours 1700 2008-2009 ont dû laisser de côté Villingen (fusionnée en 1972 avec Schwenningen) et – logiquement – Fribourg.



Berne.

Fondée vers 1191 par Berthold V de Zaehringen, d'abord à partir de l'actuel quartier de Nydegg, puis vers l'ouest sur la proche colline ceinturée par l'Aar, Berne s'est construite selon un urbanisme d'une rare clarté. Au fil du temps, les bâtiments de la vieille ville – à l'origine en bois, puis surtout en molasse après le grand incendie de 1405 – ont intégré les célèbres arcades (6 km) datant du XV^e siècle et les fontaines du XVI^e siècle. Encore rénovée en grande partie au XVIII^e siècle, la ville médiévale a su parfaitement conserver son style d'origine, ce qui lui a valu d'être inscrite par l'Unesco au prestigieux Patrimoine mondial de l'humanité en 1983.

une grande statue de bronze (ce qui fut réalisé en 1847), que l'on peut encore admirer aujourd'hui près de l'église de Nydegg.

Siège de l'Union postale universelle, ainsi que d'une multitude d'ambassades et d'administrations diverses, Berne se distingue particulièrement par son intense et prestigieuse vie culturelle. A relever surtout dans ce domaine ses riches et nombreux musées, parmi lesquels le Kunstmuseum et le Centre Paul Klee, au rayonnement international indéniable. La musique n'est pas en reste, au festival du Gurten (en juillet), au Kultur-Casi-



Un bain dans l'Aar, au pied du Palais fédéral.

Un ours pour emblème

C'est selon la légende qu'un ours figure comme emblème de la ville. Une partie de chasse, organisée par le duc Berthold V, désigna, comme premier animal capturé destiné à donner son nom à la ville, ce majestueux plantigrade, à jamais lié dès lors à son destin. Reconnaisants envers leur fondateur, les Bernois confièrent au sculpteur, officier et membre du Grand Conseil **Karl Emanuel von Tscharnher** (1791–1873) la tâche de lui ériger



Le duc Berthold V de Zaehringen par Karl Emanuel von Tscharnher.

no pour le classique, au Stadttheater pour l'opéra, la danse et le théâtre.

Le sport bénéficie d'une affection particulière, comme en témoignent de grandes compétitions au stade de Suisse (successeur du mytique Wankdorf), à la Berne Arena, ou même dans la ville elle-même (Grand-Prix de Berne de course à pied, de beach-volley, de cyclisme, etc.). A ne pas oublier non plus le traditionnel Marché aux oignons (4^e lundi de novembre) ou le très populaire Marché de Noël.

De l'eau et... du vin!

Selon la chronique, au XVIII^e siècle, considéré comme l'âge d'or de Berne, chaque habitant avait droit à trois litres d'eau par jour qu'il devait aller puiser aux fontaines de la ville; il recevait en outre, quotidiennement et gratuitement, 1,5 litre de vin, d'origine vaudoise évidemment. La ville comptait trois cents caves à vin, mais seulement deux auberges.

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Et soudain, une montagne dans le ciel, de Nicole Niquille. En 1994, clouée dans une chaise roulante suite à un accident en forêt, Nicole Niquille devient restauratrice en Valais et fait bâtir un hôpital dans l'Himalaya népalais. Ce livre, écrit avec la complicité du journaliste Aimé Corbaz, raconte le destin d'une femme exceptionnelle, première femme guide de Suisse et première femme du monde à dompter sans oxygène un sommet de 8000 mètres. C'est l'histoire d'une fille toute simple au destin hors norme. «*On n'a jamais fini d'avancer et de faire des efforts si l'on veut vivre et ne pas se contenter d'exister*», dit-elle.

Laver les ombres, de Jeanne Benameur. Lea danse, comme pour oublier quelque chose qu'elle ne sait pas mais qu'elle ressent. Sa mère, toute jeune fille, a dû se prostituer pour le père de Lea. Cette femme, jamais, n'en a parlé à sa fille, elle a honte et a peur que ce déshonneur se reporte sur sa fille. Pourtant, par une nuit de tempête, la mère révèle l'indicible, sa jeunesse, son histoire, ses impasses et ses contraintes. Ce livre alterne rythmes et lenteurs, passé et présent. C'est un récit bouleversant de vie, de retrouvaille et d'amour magnifique entre une mère et sa fille.

Tentation, de Stephenie Meyer. Dans la suite du roman *Fascination*, Bella fête ses 18 ans en compagnie d'Edward et sa famille de vampires. Elle se coupe bêtement le doigt, déclenchant la soif de sang d'un vampire qui se jette sur elle. Suite à cette agression, Edward choisit de quitter son amoureuse, afin de ne plus la mettre en danger. La jeune femme connaît une période de dépression que seul son ami Jacob pourrait soigner. Mais ne cache-t-il pas lui aussi de terribles secrets? Ce roman pour adoles-

cents, mélangeant toujours horreur et amour, connaîtra une adaptation au cinéma en novembre 2009 sous le titre *Twilight, chapitre 2: Tentation*.

Consultez le catalogue en ligne de la Bibliothèque:
www.bibliothequefribourg.ch

En plus de rechercher des documents dans le catalogue, vous pouvez activer votre **compte lecteur**, afin de contrôler votre liste de documents en prêt ou en réservation. Vous pouvez aussi effectuer la réservation de documents en lecture. Pour vous identifier:

Utilisateur: le numéro figurant sous le codes barres de la carte de lecteur.

Mot de passe: entrez les deux premières lettres du nom de famille, suivies des deux lettres du prénom (ex: Monsieur Paul Durand = dupa). Puis validez. Ensuite, modifiez votre mot de passe (minimum 6 caractères).

Renseignements à la réception de la Bibliothèque.

Exposition

Christine Vidoz et Christian Hochstetter, peintres amateurs fribourgeois, vous invitent à voir leur exposition présentée jusqu'au samedi 24 octobre.

Bibliothèque**de la Ville de Fribourg**

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau

www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch
026 351 71 44

Horaire:

Lundi, mardi et vendredi
14 h – 18 h
Mercredi 10 h – 18 h
Jeudi 14 h – 20 h
Samedi 10 h – 12 h

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Nach den Ferien: Neuerungen in der Deutschen Bibliothek**Für Kinder eine neue Abteilung**

Die Kinder- und Jugendabteilung zeigt sich pünktlich auf Schulbeginn benutzerfreundlicher. Alle Bücher sind nach Themen geordnet, was für Kinder die Suche nach passendem Lesestoff enorm erleichtert. Beispiele: Geschichten oder Sachinformationen zum Thema «Katzen» stehen jetzt gemeinsam in der Abteilung HAUSTIERE, alle Abenteuergeschichten finden sich nach Autoren geordnet beim Thema ABENTEUER, oder Fantasygeschichten sind beimentsprechenden Gestell sofort griffbereit. Jedes Kind hat seine Präferenzen, die es nun rasch und auf einfache Weise aus dem Wust des Angebots herauspicken kann. Für die Schulanfänger wurde zudem vermehrt Lesestoff zum Lesenlernen angeschafft, was einem allgemeinen Bedürfnis entspricht. Kurz: Die Abteilung für Kinder wurde attraktiv herausgeputzt und einladend verändert.

Für alle Leser neuer Internetzugang

Neu wird ein Dienst per Internet angeboten. Die Kundschaft kann über den Internetkatalog (www.deutschebibliothekfribourg.ch) einsteigen, ihr persönliches Konto öffnen und sich über die persönliche Ausleihe informieren. Wünscht jemand, eine Reservation per Internet zu machen, kann das ohne Probleme von zuhause veranlasst und direkt auf das eigene Konto gebucht werden (Kosten Fr. 3.-). Ist das gewünschte Medium zum Abholen bereit, wird der Leser oder die Leserin per Mail avisiert. In der Bibliothek erhält die Kundschaft ab sofort genaue Angaben zu dieser Anwendung und kann diesen Dienst mit persönlichem Kennwort in Anspruch nehmen.

Buchneuanschaffungen**Aus aktuellem Anlass hat die Bibliothek alle zurzeit erhältlichen Bücher von Hugo Loetscher angeschafft**

Einige weitere Neuheiten im Angebot:

Irina Korschunow: *Langsamer Abschied* – Urs Widmer: *Herr Adamson* – Florian Beckerhoff: *Frau Ella* – Borger & Straub: *Kleine Schwester und Sommer mit Emma* – Joanna Trollope: *Immer freitagabends* – Spörrle/Schumacher: «*senk ju vor trüwelling*» 2. Folge – Eric-Emmanuel Schmitt: *Als ich ein Kunstwerk war* – Stefan Merrill Block: *Wie ich mich einmal in alles verliebte* – Jiang Rong: *Der Zorn der Wölfe* – Giselle Green: *Gezeiten der Hoffnung* – Haruki Murakami: *Naokos Lächeln, nur eine Liebesgeschichte* – Christian Pernath: *Ein Morgen wie jeder andere* – Tilman Rammstedt: *Der Kaiser von China...* und viele mehr!

Alle Bücher finden Sie auf unserer Website: www.deutschebibliothekfribourg.ch

Ein Besuch in der Bibliothek lohnt sich, denn lesen bringt Farbe ins Leben!

Deutsche Bibliothek Freiburg

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
026 322 47 22

deubibfr@ville-fr.ch

www.deutschebibliothekfribourg.ch

Neue Öffnungszeiten:

Dienstag 15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–18 Uhr
Donnerstag 15–20 Uhr
Freitag 15–18 Uhr
Samstag 10–12 Uhr

Vor Feiertagen wird um 17 Uhr geschlossen.

Du 24 au 27 septembre

LE 12^e FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE DE FRIBOURG



L'édition de cette année de ce magnifique festival sera marquée par le 80^e anniversaire du professeur Luigi Ferdinando Tagliavini, ainsi que par des concerts prestigieux, tel celui donné le 24 septembre en l'église des Cordeliers par le Chœur de la Radio-Télévision de la Suisse Italienne, sous l'experte direction de Diego Fasolis, avec Maurizio Croci à l'orgue, dans un très beau programme Palestrina & Bach.

Créée en 1997, l'Académie d'orgue de Fribourg – dans le but de valoriser l'extraordinaire richesse du paysage organistique fribourgeois – organise chaque année un festival qui offre des concerts, des

conférences, des cours de maîtres et des visites guidées. Pour célébrer les quatre-vingts ans du grand musicologue et professeur Luigi Ferdinando Tagliavini, elle a dédié toute une journée (le 26) en son honneur: un récital d'orgue à midi à la chapelle de l'Hôpital des Bourgeois et un autre récital d'orgue le soir à la cathédrale, avec une *laudatio* de son ancien collaborateur à l'Institut de musicologie, le P^r Jürg Stenzl. Le matin et l'après-midi, un colloque scientifique est organisé en collaboration avec l'Institut de musicologie de l'Université de Fribourg, auquel participeront d'anciens étudiants ainsi que de jeunes musicologues. Cette journée sera précédée d'un concert donné par Luigi Ferdinando Tagliavini sur le nouvel orgue en style italien Renaissance de la basilique de la Sainte-Trinité à Berne.

Programme général du festival

24.09, 12 h 15, église du Collège Saint-Michel

IN TE DOMINE SPERAVI

Création d'une œuvre de Jean-François Michel

Yoann Tardivel Erchoff (*E.C.H.O. Young Organist of the Year 2009*), orgue

Jean-François Michel, Claude-Alain Bard, Didier Conus, Laetitia Schmid, trompettes

24.09, 20 h, église des Cordeliers / Franziskanerkirche

PALESTRINA & BACH

Chœur Radio Televisone Svizzera Italiana; Diego Fasolis, direction; Maurizio Croci, orgue

25.09, 10 h 15, église du Collège Saint-Michel

«MONSIEUR RE-DIEZE ET MADEMOISELLE MI-BEMOL»

Concert-spectacle pour petits et grands enfants sur un conte de Jules VERNE

Anne Schwaller, conteuse; Benjamin Righetti, improvisations à l'orgue

25.09, 20 h, Berne, basilique de la Sainte-Trinité

Luigi Ferdinando Tagliavini, orgue

26.09, 12 h 15, chapelle de l'Hôpital des Bourgeois

Hans Davidsson, orgue

26.09, 20 h, cathédrale Saint-Nicolas

Concert pour LUIGI FERDINANDO TAGLIAVINI à l'occasion de son 80^e anniversaire

Marie-Claire Alain, orgue (Mooser 1834); Liuwe Tamminga, orgue (Manderscheidt 1657)

Ensemble Alternatim, Jean-Yves Haymoz, direction Volny Hostiou; *Laudatio* par Jürg Stenzl

27. 9., 17 h, Bulle, église St-Pierre-aux-Liens

MENDELSSOHN ET LE ROMANTISME SCANDINAVE

M É M E N T O

CONCERTS

- **L'Orchestre de chambre fribourgeois**
avec Ricardo Castro, piano;
dir.: L. Gendre; œuvres de Beethoven et Schubert; je 1^{er} octobre, 20 h, aula magna Uni Miséricorde.
- **Sophie-Véronique Cauchefer-Choplin - orgue**
ve 2 octobre, 20 h 30, église St-Pierre.
- **L'ensemble Musicalina**
musique baroque; sa 3 octobre, 20 h, église des Cordeliers.
- **Le Quatuor Carmina et le Quatuor Sine Nomine**
hommage à Mendelssohn; je 8 (20 h) et di 11 octobre (17 h), aula magna Uni Miséricorde.
- **Le groupe vocal Lundi 7 heures**
dir.: P. Huwiler; sa 10 octobre, 20 h 30, aula magna Uni Miséricorde.
- **Ensemble vocal Jachet de Mantoue**
œuvres de Tallis, Parsons et Morales; di 11 octobre, 17 h, église des Capucins (r. de Morat 28).
- **La Capella Concertata et le Chœur du Conservatoire**
dir.: Y. Corboz; avec Maurizio Croci, orgue; *Litania Lauretanae*, de J.A. Hasse et *Grosse Orgelsolomesse*, de J. Haydn; sa 17 octobre, 20 h, église St-Michel
- **L'Octuor à vent Amphion**
œuvres de Cherubini, Mozart et Beethoven; ma 20 octobre, 20 h, aula magna Uni Miséricorde.
- **L'Ensemble Orlando Fribourg et l'orchestre La Cetra**
dir.: L. Gendre; Messes brèves de J.S. Bach; sa 24 octobre, 20 h, église St-Michel.
- **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**
dir.: T. Kapsopoulos; œuvres de Bach et Grieg; di 25 octobre, 17 h, temple.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- **Lunch concert (12 h 15):**
– **Gérard Premand, clarinette, et Matteo Mengoni, piano**
œuvres de Gismonti et Piazzola; ve 25 septembre
- **Sandi Koh, piano**
ve 2 octobre
- **François Pidoud, chant et Anne Steulet, piano**
œuvres de Schumann et Brahms; ve 9 octobre
- **Roland Bärtschi, clarinette, Matthew Williams, alto, Anja Wanner, piano**
œuvres de Schumann et Mozart; ve 16 octobre
- **Michel Weber, clarinette, Véronique Piller, piano, Arnaud Francelet, contrebasse**

concert de jazz *Musique Espérance*; di 4 octobre, 17 h.

- **Margot Corminboeuf, clarinette**
sonate et musique de chambre; di 11 octobre, 17 h.

12^e Festival international d'orgue de Fribourg

Une animation prestigieuse du patrimoine organistique de Fribourg; du 24 au 27 septembre (cf. p. 17).

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

- **Fosforela quartet**
latin jazz; je 24 septembre, 20 h 30.
- **Imperial Tiger Orchestra**
jazz world; ve 25 septembre, 21 h.
- **Les Cosmonautes lunatiques**
chanson; me 30 septembre, 20 h 30.
- **Mama Rosin**
world cajun; sa 3 octobre, 21 h.
- **Ohad Talmor / Steve Swallo / Adam Nussbaum**
jazz; ve 9 octobre, 21 h.
- **Michael Dubi / Stefan Aeby / Claudio Puntin**
jazz; sa 17 octobre, 21 h.
- **Fanfare Ciocarlia**
world Moldavie; je 22 octobre, 21 h.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- **Phenom-Den + Junior Tshaka**
reggae; ve 25 septembre, 20 h.
- **Orka feat. Yann Tiersen + Pierre Omer**
ve 2 octobre, 21 h.
- **Polar**
chanson; di 4 octobre, 20 h.
- **Only Swiss Show: Peter Bjorn and John**
di 11 octobre, 20 h.
- **Puppetmastaz + Maniacx**
sa 17 octobre, 22 h.
- **Eagles of Death Metal**
old school rock; me 21 octobre, 21 h.

LE NOUVEAU MONDE

Ancienne Gare

- **Lonesome Southern Comfort Company**
indie rock; me 23 septembre, 21 h 30.
- **Mumakil + Amgortis + Coït**
grind / metal; ve 25 septembre, 21 h 30.
- **Sébastien Peiry + Get in the car Simone**
chanson; sa 26 septembre, 21 h 30.
- **Jo Mettraux**
chanson; je 1^{er} octobre, 21 h 30.
- **Rap Titan feat. Robert Roccobelly**
hip-hop; ve 2 octobre, 22 h.

- **Explosion de Caca**
rock; sa 3 octobre, 22 h.

- **Sébastien Schüller + Goodbye Yvan**

pop indie; je 8 octobre, 20 h 30.

- **Los Tres Puntos + La Renarde**
ska-punk; ve 9 octobre, 22 h.

- **Hell's Kitchen + The Malone Brothers**

blues/ country; sa 10 octobre, 21 h 30.

- **Sounds of roots: Aya Waska + Chezidek**

reggae; ve 16 octobre, 22 h.

- **Eric Constantin + Manu pour les intimes**

chanson; sa 17 octobre, 21 h 30.

- **Friscène: 2^e Festival de théâtre amateur de Fribourg**

du 21 au 24 octobre; www.friscenes.ch

- **Chocolat Show: spectacle familial**

Marionnettes par la C^{ie} Kolypan; di 25 octobre, 10 h.

THÉÂTRE / THEATER

- **Der Parasit**

Lustspiel von Schiller, Euro-Studio Landgraf; Mo., 28. September, 20 h, aula magna Uni Miséricorde.

- **La Nuit de Valognes**

d'E.E. Schmitt; par la troupe des Anciens du Collège de Gambach; ve 2, sa 3 (20 h) et di 4 octobre (17 h), aula du CO de Jolimont.

- **Bouton et le chaperon**

par le Théâtre Johana; di 11 octobre, 17 h, Théâtre Crapouille (centre de loisirs du Schoenberg).

- **Endlich frei – Die Nelson Mandela-Story**

Theatergastspiele Kempf München; Fr 16. Oktober, 20 h, aula magna Uni Miséricorde.

ESPACE NUTHONIE

Villars-sur-Glâne

- **Le Château**

d'après Kafka; par la Cie Pasquier-Rosier; 8, 9, 10, 15, 16, 17 (20 h), 11 et 18 octobre (17 h).

- **Cuche et Barbezat font des bêtises**

me 14 (17 h), sa 17 (11 h et 17 h) et di 18 octobre (11 h et 15 h).

THÉÂTRE DES OSSES

Givisiez

- **Café littéraire: Autour de Jocaste et d'Œdipe**

avec Jean Mahler; me 23 et je 24 septembre, 19 h 15.

- **Jocaste Reine**

de Nancy Huston; mise en scène: Gisèle Sallin; du 1^{er} octobre au 15 novembre; je (19 h), ve et sa (20 h), di (17 h).

THÉÂTRE DES MARIONNETTES

Derrière-les-Jardins 2

- **Cendrillon et ses crocks**

par la C^{ie} La Poule qui tousse; sa 10 (17 h) et di 11 octobre (15 h).

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

- **Coach**

Humour de et par Laurent Nicolet; ve 9 et sa 10 octobre, 20 h 30.

BIBLIOTHÈQUE LIVR'ÉCHANGE

Avenue du Midi 3-7

- **Cihan Dalkaya – peinture**
jusqu'au 14 novembre

- **Descubriendo a una escritora**

Martina Soto-Kohler; ve 25 septembre, 20 h 15.

- **Contes du Burkina Faso**

avec Corinne Bienvenue Thoofanou; me 14 octobre, 15 h.

- **Ouaga Saga**

film burkinabé de Dani Kouyaté; ve 16 octobre, 20 h 30.

CINÉMA

- **Ciné-Plus:**

- **When we were Kings**

de Leon Gast, 1997; sa 3 octobre

- **Soul power**

de Jeffrey Levy-Hinte, 2008; di 4 octobre

- **L'encerclement**

de Richard Brouillette, 2009; di 11 octobre, 18 h, cinéma Corso.

ESPACE FEMMES

Rue Hans-Fries 2

- **Autodéfense pour femmes**

avec Rose-Marie Roubaty; ve 25 septembre, 14 h.

- **Soirée jeux de stratégie**

avec Marie-Paule Bugnon; ve 2 octobre, 20 h.

- **Trico'thé'**

tricot, avec Maria Rota-Garhenthini; je 8 octobre, 14 h.

- **Têtes à gazon**

avec Marie-Paule Bugnon; ma 13 octobre, 14 h.

CENTRE SAINTE-URSULE

Place Georges-Python
(026 347 10 78)

- **A l'intérieur s'ouvre le meilleur de nous-mêmes**

avec A. Vuistiner; me 30 septembre, 20 h.

- **Trouver une spiritualité pour tous**
avec M.-J. Glardon; me 7 octobre, 20 h.

M É M E N T O

FORUM FRIBOURG

Granges-Paccot

- **Foire de Fribourg**
du 2 au 11 octobre.
- **Salon de la voiture neuve et d'occasion**
du 16 au 18 octobre.
- **Greentech**
salon professionnel de la gestion des déchets, des ressources et des technologies de l'environnement; du 21 au 24 octobre.
- **Retro-Technica**
bourse technique pour collectionneurs, artisans et bricoleurs; sa 24 et di 25 octobre.

CONFÉRENCES

- **Vielfalt und Evolution der arktischen Flora**
mit Patrick Kuss; Do., 24. September, 19 h 30, Naturhistorisches Museum (ch. du Musée 6).
- **Les habitants discrets du jardin et leur habitat**
avec Benoît Clément; sa 26 septembre, 16 h, Jardin botanique, grand bassin.
- **Wider die Trägheit des Geistes**
mit Charles Linsmayer; Di 29., September, 18 h 30, BCU, Rotonde (r. Joseph-Piller 2).
- **Fierté et fidélité**
par Nancy Huston; me 30 septembre, 19 h 15, Uni Miséricorde, aula C.
- **Yves Bonnefoy, poète**
conférence lecture; lu 12 octobre, 19 h 15, Uni Miséricorde, aula B.
- **François-Louis Ruffieux, un éminent naturaliste fribourgeois**
par V. Ruiz-Badanelli; me 14 octobre, 19 h 30, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- **Café scientifique – Standards et créativité à l'école: que faire de l'imagination?**
avec C. Berger et D. Leuba; je 15 octobre, 18 h, Nouveau Monde (Ancienne Gare).
- **Faune arctique sous le soleil de minuit**
avec A. Aebischer; je 22 octobre, 19 h 30, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- **Balade historique: la ville des morts, miroir de la cité**
avec Aloys Lauper et Carolina Kapsooulos; sa 24 octobre, 14 h 30, cimetière St-Léonard.

EXPOSITIONS

- **Le Chant de la couleur - chefs-d'œuvre de la fondation Sturzenegger**
du 25 septembre au 31 janvier 2010, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

- **Giovanna Butty Croce – céramique / Ronald Sautebin – photos anamorphosées**

jusqu'au 3 octobre, Galerie Contraste (r. des Cordeliers 6).

- **David Renggli**
sculptures; jusqu'au 4 octobre, Centre Fri-Art (Petites-Rames 22).

- **Otto Bindschedler – sculpture / Patrick Piccinelli – peinture**
jusqu'au 9 octobre, Galerie de la Cathédrale (pl. St-Nicolas).

- **Jean-Paul Blais, Gaspard Delachaux, Pierre Zufferey**
peinture, sculpture; jusqu'au 10 octobre, galerie-atelier J.-J. Hofstetter (r. des Epouses 18).

- **Claude Gendre**
sculpture et peinture; jusqu'au 12 octobre, Cité St-Justin (r. de Rome 3).

- **Christine Mauroux**
peinture; jusqu'au 18 octobre, Résidence Les Martinets (Villars-sur-Glâne).

- **Karin de Bour, Otto Mennings, Reto Klumbv**
Im Dunkeln sieht man die Licht; jusqu'au 18 octobre, Centre Fri-Art (Petites-Rames 22).

- **Fribourg et Merveilles 2**
photos de Sophie Deborah Millenet; jusqu'au 31 octobre, Kaléidoscope (Pérolles 25).

- **Pourquoi le renard brun rapide saute par-dessus le chien fainéant?**

Une vision plus moderne de la typographie; jusqu'au 1^{er} novembre, Musée Gutenberg, pl. Notre-Dame 16.

- **Emil Zbinden et le livre**
jusqu'au 14 novembre, BCU (r. Joseph-Piller 2).

- **François-Xavier Németh: 25 ans d'images**
jusqu'au 4 janvier 2010, Passage-Expo, Hôpital cantonal Fribourg.

- **Arctica**
jusqu'au 31 janvier 2010, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

- **Le clan de la Tortue**
jusqu'au 19 avril 2010, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).



- **Maxi Beaux-Arts**
photographie, peinture, bijoux, vidéo; jusqu'au 21 juin 2010, Ancienne Gare.

DIVERS

- **Rue des Murailles et ruelles adjacentes du Bourg**
découvrir une rue végétale et dégustations surprenantes; avec Vera Conde Lateltin; sa 26 septembre, 10 h, place G.-Python.
- **Séance du Conseil général de la Ville de Fribourg**
lu 28 septembre, 19 h 30, salle de l'ancienne Maison de Justice (r. des Chanoines 1).
- **Bourses aux articles d'enfants (automne-hiver)**
réception: lu 28 septembre (12 h à 18 h 15); vente: ma 29 septembre (12 h 30 à 18 h 15); restitution: me 30 septembre (9 h à 11 h); salle des fêtes de St-Léonard.
- **Contes pour enfants dès 4 ans**
Caroline raconte songes et mensonges; ve 16 octobre, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).
- **Le parcours des chats**
d'Hubert Audriaz; Basse-Ville de Fribourg, quartier de l'Auge et Grabensaal; jusqu'au 31 octobre, sa 19 h à 23 h; di 14 à 18 h; point de départ: église St-Maurice.
- **Atelier de bricolage pour enfants dès 5 ans**
chaque mercredi, 14 h, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6); inscr.: 026 300 90 40.

SPORT

- **Mini Morat-Fribourg**
sa 3 octobre, dès 14 h, centre-ville.
- **76^e course pédestre commémorative Morat-Fribourg**
di 4 octobre, en matinée; arrivée: pl. G.-Python.
- **La Tzampata: course des escaliers de Fribourg**
di 18 octobre, 8 h à 17 h; arrivée: pl. G.-Python; www.tzampata.ch
- **Hockey sur glace**
 - Fribourg-Gottéron – Genève Servette ve 25 septembre, 20 h 15
 - Fribourg-Gottéron – Rapperswil ve 2 octobre, 19 h 45
 - Fribourg-Gottéron – Ambri-Piotta ve 9 octobre, 19 h 45
 - Fribourg-Gottéron – ZSC Lions ve 16 octobre, 19 h 45
 - Fribourg-Gottéron – Davos sa 24 octobre, 19 h 45
- **Basketball**
 - Fribourg Olympic – MGS Grand-Saconnex ma 6 octobre, 19 h 30
 - Elfc Fribourg – Troistorrents sa 10 octobre, 17 h 30
 - Fribourg Olympic – Monthey sa 24 octobre, 17 h 30
 - Elfc Fribourg – Hélios Basket di 25 octobre, 16 h

Les gagnants du concours N° 255 9/10

En séance du Conseil communal du mardi 23 juin 2009, M. le Syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 255. La réponse à donner était: «Chalampé»

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M^{me} Lina Lascone

gagne l'ouvrage *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

2^e prix: M. Jean Berset

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix: M. Pierre Magnin

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

4^e prix: M^{me} Thérèse Alborghetti

gagne un bon pour une fondue dans le train rétro «La Gruyère» d'une valeur de 42 francs.

5^e prix: M^{me} Yvonne Bersier

gagne l'ouvrage de Jean-Bernard Repond *Onze balades en ville de Fribourg*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.